

« NATIXIS AM FUNDS »
Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 177 509
(ci-après la « **SICAV** »)

**AVIS AUX ACTIONNAIRES DU COMPARTIMENT OSTRUM EURO INFLATION (LE
« COMPARTIMENT »)**

Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons en notre qualité d'administrateurs du conseil de la SICAV (le « **Conseil** »), laquelle est gérée par Natixis Investment Managers International, une société de gestion¹ qui appartient au Groupe BPCE (la « **Société de gestion** »).

Les Actionnaires de l'**Ostrum Euro Inflation** (ci-après le « **Compartiment** ») sont informés par les présentes des modifications suivantes apportées au prospectus de la SICAV (le « **Prospectus** ») relatives au Compartiment.

Les termes commençant par une majuscule utilisés dans le présent avis auront la signification qui leur est donnée dans le Prospectus.

L'Annexe SFDR du Compartiment a été mise à jour afin de tenir compte de l'atténuation des contraintes en matière de caractéristiques environnementales et/ou sociales (« **Caractéristiques E/S** ») adoptées par le Compartiment. En particulier, la mesure de l'intensité carbone a été supprimée des indicateurs surveillés par les fonds souverains dans le cadre de la politique d'investissement du Fonds. L'Intensité de GES du Compartiment et l'Intensité de GES de l'Indice de référence ont été exclues des indicateurs de durabilité qui sont utilisés pour mesurer la réalisation des Caractéristiques E/S promues par chaque produit. Par la suite, l'obligation de maintenir une intensité de GES inférieure à l'intensité de GES de l'Indice de référence a été supprimée de la liste des éléments contraignants relevant de la politique d'investissement du Compartiment.

Cette mise à jour ne devrait pas avoir d'incidence significative sur le mode de gestion du Compartiment ou sur son profil de risque.

Pour plus de détails concernant les modifications qui seront apportées à l'Annexe SFDR mentionnée ci-dessus, les actionnaires sont invités à se reporter à la version révisée de l'Annexe SFDR, incluse dans la version révisée du Prospectus.

Les modifications décrites ci-dessus prendront effet dès la publication du Prospectus mis à jour en date de juin 2026.

¹ Natixis Investment Managers International est une société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers française sous le numéro GP 90-009.

Le(s) Document(s) d'informations clés (DIC) du Compartiment et le Prospectus, qui décrivent les caractéristiques de la SICAV en intégralité, peuvent être obtenus sans frais :

- Auprès du siège social de Natixis Investment Managers International :
43 avenue Pierre Mendès France
75013 Paris, France
Ils seront envoyés à votre attention dans la semaine suivant la réception d'une demande écrite ; ou
- Sur le site Internet www.im.natixis.com

Luxembourg, le 25 juin 2026

Le Conseil d'administration

Représentant et service de paiement pour la Suisse :

CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Zurich / Suisse,
Bleicherweg 7,
CH-8027 Zurich.

Le prospectus, les feuilles d'information de base, les statuts ainsi que le rapport annuel et semestriel de la SICAV peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès du représentant suisse de cette dernière, à l'adresse indiquée ci-dessus.